

Union des communes vaudoises:

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Jean-Hugues Busslinger Directeur du département de la Politique générale, Centre Patronal, Paudex Membre du comité de l'Association PPP Suisse

Quelques citations



«Les pouvoirs publics sont le principal moteur des PPP!» Hans-Rudolf Schalcher, prof. ém. à l'EPF de Zurich

«Dans le monde politique, les connaissances en matière de PPP sont maigres et les préjugés nombreux.» Urs Gasche, ancien membre du Conseil-exécutif (BE)

«Les expériences faites jusqu'ici avec les PPP sont bonnes. Je souhaite avoir d'autres projets pilotes PPP afin de pouvoir encore mieux vérifier dans la pratique cette approche prometteuse.»

Barbara Egger, ancienne membre du Conseil-exécutif (BE)

«La participation précoce de l'entreprise est réjouissante. L'approche sur le cycle de vie devient enfin une réalité.» Marcel Baumer, Hälg Holding AG

A propos des PPP



Opinion préexistante

- ➤ La gestion de projet d'un PPP est très complexe
- Le financement des PPP par les partenaires privés est plus cher
- Les PPP servent à financer les bénéfices privés par les pouvoirs publics
- Les PPP sont source de risques du fait des liens contractuels sur une longue durée

Connaissances acquises grâce au projet de Berthoud

- Les PPP permettent de réduire le temps de réalisation
- Les PPP s'accompagnent d'avantages économiques pour l'État
- Les PPP prennent en compte et gèrent les coûts sur le cycle de vie
- Les PPP permettent la transparence des coûts sur le cycle de vie
- Les PPP permettent la transparence des coûts des risques

Les PPP sont réalisables en Suisse – les acteurs qui y ont eu recours sont satisfaits!

PPP: un modèle de coopération

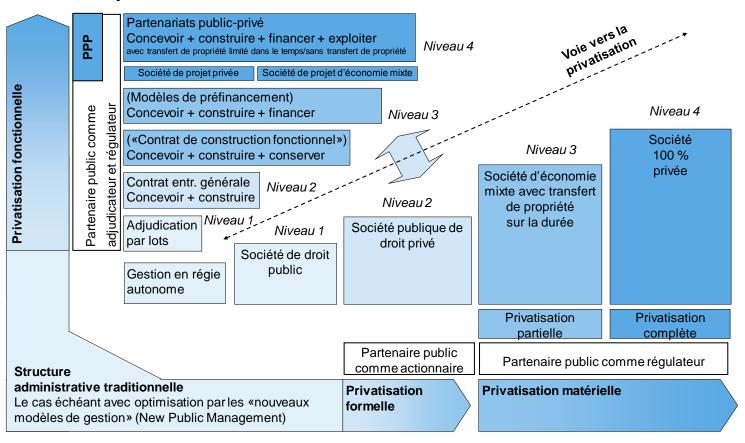


Éléments du modèle d'organisation

Partenariat public-privé – financement public-privé



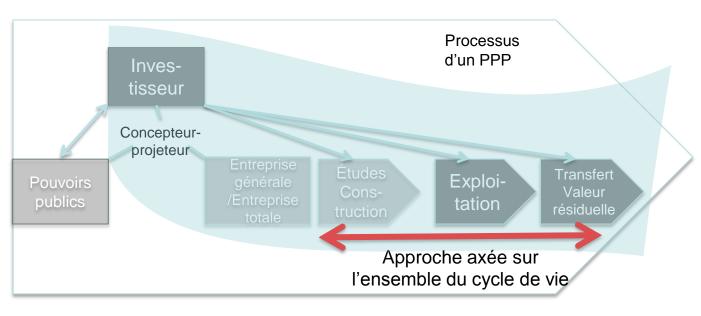
Modèles de privatisation



[©] Professur Betriebswirtschaftslehre im Bauwesen, Bauhaus-Universität Weimar 2011

PPP dans le domaine du bâtiment



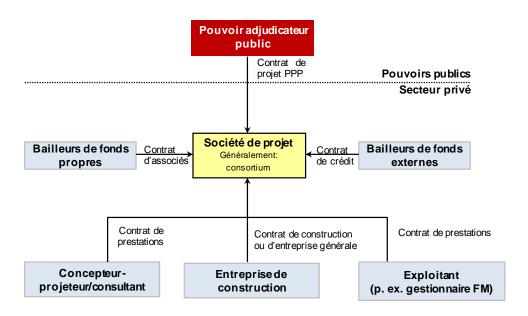


Un partenariat publicprivé signifie partager les risques.

Chaque partenaire assume les risques qu'il est le mieux à même de gérer!

Modèle d'organisation d'un PPP





Les PPP requièrent une situation «gagnant-gagnant»



- Un partenariat public-privé ne peut être réalisé que si l'État souhaite et encourage cette solution, c'est-à-dire s'il peut en tirer des avantages.
- Un partenariat public-privé ne peut voir le jour que si le partenaire privé peut obtenir un rendement raisonnable.

Les PPP requièrent une **situation «gagnant-gagnant»** pour l'État et le partenaire privé

Méthodologie des PPP: un processus d'apprentissage



- Le «processus conventionnel»
 - Accent mis sur l'«investissement»
 - Prise en compte superficielle des besoins de l'utilisateur dans la phase initiale du projet
 - Prise en compte moins systématique des coûts sur le cycle de vie
 - Prise en compte moins systématique des risques de l'ouvrage et du cycle de vie.

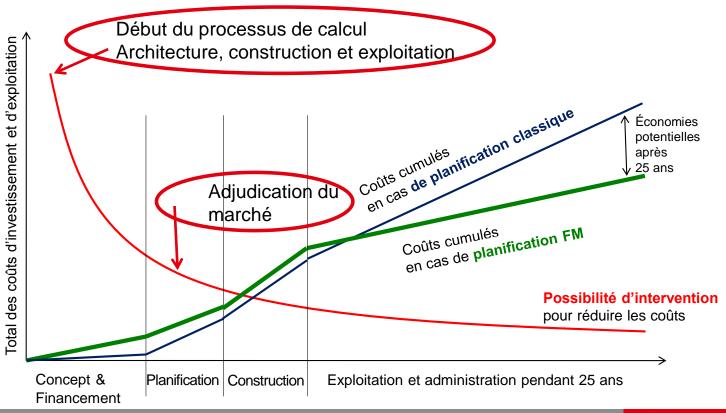
Le processus d'un PPP nécessite une prise en compte précoce, approfondie et systématique de l'ensemble des aspects du projet sur le cycle de vie.

Recommandation: chaque projet devrait systématiquement être conçu en se basant sur le développement des projets en PPP, indépendamment du fait qu'il soit ou non réalisé dans le cadre d'un PPP!

Effets sur les coûts



Effet sur les coûts de cycle de vie





Recommandations aux adjudicateurs **PPP**

- 1. L'aptitude des projets à être réalisés dans le cadre d'un PPP doit faire l'objet d'un examen méticuleux (tests méthodiques; comparaison de rentabilité).
- 2. Pour qu'un PPP aboutisse, il faut une **volonté politique claire.**
- Les principes financiers et les processus politiques doivent être systématiquement respectés et préparés.
- 4. L'administration organisatrice doit être préparée au processus spécifique d'un PPP et, le cas échéant, faire appel au soutien de spécialistes externes.
- 5. Une attention particulière doit être accordée à la **procédure d'appel d'offres**. Les intérêts de l'adjudicateur doivent être clarifiés.

Atouts des PPP



- Prise en compte systématique et optimisation des coûts du cycle de vie
- 2. Détermination systématique des risques du cycle de vie ainsi que répartition optimale de ces risques
- 3. Grande transparence des coûts et des risques sur l'ensemble du cycle de vie
- 4. Egalisation des flux financiers dans les comptes de l'État. **Prévention des pics d'investissement**
- 5. Utilisation efficace des moyens. Résultat: des avantages économiques et qualitatifs

PPP: la seule approche?



- Les PPP sont aujourd'hui la seule approche systématique pour optimiser les coûts sur l'ensemble du cycle de vie:
 - Ils conduisent à des investissements durables
 - Ils encouragent l'efficacité des moyens utilisés
 - Ils sont la source d'avantages économiques pour l'État et de rendements pour le partenaire privé
- Les PPP ne conviennent toutefois pas à tous les projets de construction de bâtiments ou d'infrastructures :
 - Le projet doit remplir certaines conditions afin d'être intéressant pour les partenaires privés:
 - · Volume du projet
 - Marchés de services
- Volume du marché en Suisse: peu de projets potentiels chaque année

Conclusions



- Les PPP sont réalisables en Suisse
- Les enseignements tirés du projet pilote de Berthoud ont été systématiquement intégrés dans le Guide pratique publié par l'association afin de transmettre au grand public les expériences réalisées
- Il existe une base pour un standard suisse en matière de PPP dans le domaine du bâtiment
- S'engager dans un PPP dans le domaine des bâtiments publics, ce n'est plus s'aventurer en territoire inconnu.